



COMITE DU NORD
Commission des Jeunes

**REGLEMENT et CAHIER DES CHARGES
DE LA COUPE INTERDISTRICT
(Junior – Cadet – Minime/Benjamin)**

❖ **OBJECTIFS**

L'objectif de cette compétition est de faire rencontrer des équipes de chaque district dans les catégories JUNIOR – CADET et MINIME/BENJAMIN, et de former les brevets fédéraux et initiateurs au coaching.

Le but final de les préparer aux grandes échéances en leur proposant un nouveau mode de compétition.

❖ **COMPOSITION DES ZONES**

- **Zone Nord** : Centre, Flandre et Maritime
- **Zone Sud** : Cambrésis, Douaisis, Sambre et Valenciennois

❖ **COMPOSITION DES EQUIPES**

→ **Composition des équipes de district** : les ententes de clubs sont autorisées à l'intérieur du district soit 1 équipe Junior, 1 équipe Cadet et 1 Minime / Benjamin par district

- Le district qui reçoit a le droit à 1 équipe supplémentaire par catégorie
- En cas de manque de joueurs à l'intérieur du district organisateur, le district organisateur peut former une équipe "panachée" avec des joueurs appartenant uniquement aux autres districts de sa zone
- Nombre d'équipes par catégorie = 6 districts x 1 équipe = 6 équipes + 2 équipes au district organisateur = **8 équipes**
- Les équipes sont formées de 4 joueurs licenciés à la FFPJP dans leur catégorie respective, sauf l'équipe dans la catégorie Minime /Benjamin qui est laissée à l'initiative du « coach » et peut être composée de Minimes et de Benjamins
- A moins de 3 joueurs par équipe est déclarée « FORFAIT »

→ **Encadrement** : chaque équipe doit être accompagnée d'un « coach brevet fédéral ou initiateur » qui dépose sa licence à la table de marque.

→ **Modalités de remplacement**

- Chaque remplacement envisagé doit être signalé par le « coach » de l'équipe, au coach de l'équipe adverse et à l'arbitre, et opéré avant le jet du but de la mène suivante
- Dans la triplète d'un même match il est permis de remplacer 1 joueur dans l'équipe
- Dans tous les cas le joueur sorti ne peut revenir jouer dans la partie en cours.

❖ **DEROULEMENT DE LA COMPETITION**

- Cette compétition débutera en 2016 et se jouera à une date anniversaire
- Les équipes doivent obligatoirement un haut identique et homogène pour l'ensemble du district concerné. Pour l'équipe panachée, les joueurs portent les couleurs du district organisateur ou de leur district.

- Les inscriptions se font à l'avance 8 jours avant la compétition par courriel et obligatoirement sur le formulaire prévu à cet effet. Les documents d'inscriptions seront envoyés par la commission Jeunes du CD59 un mois avant la compétition
- Contrôle des licences à 14H00
- Début de la compétition à 14H45
- Phase "groupes" :
 - 2 groupes de 4 équipes
 - Toutes les parties se jouent en 11 points
 - Tirage des groupes avec obligation de mettre au maximum 2 équipes de la même zone dans le même groupe. L'équipe supplémentaire du district ne peut en aucun cas être dans le même groupe que l'autre équipe du district organisateur, chaque équipe rencontre ses 3 adversaires
 - En cas de désistement d'un district ou de la 2^e équipe du district organisateur, l'équipe manquante est attribuée parmi les districts intéressés par tirage au sort.
- Phase finale :
 - Après classement par catégorie :**
 - Rencontre pour attribution de la 1^{ère} à la 4^e place***
 - Le 1^{er} du groupe A rencontre le 2^e du groupe B en demi finale
 - Le 1^{er} du groupe B rencontre le 2^e du groupe A en demi-finale
 - Les gagnants jouent la finale
 - Les perdants jouent la 3^e place
 - Toutes les parties se jouent en 11 points sauf la finale en 13 points
 - Rencontre pour attribution des places de 5^e à 8^e***
 - Le 3^e du groupe A rencontre le 4^e du groupe B
 - Le 3^e du groupe B rencontre le 4^e du groupe A
 - Les gagnants jouent la 5^e place
 - Les perdants jouent la 7^e place
 - Toutes les parties se jouent en 11 points

❖ **ATTRIBUTION DES POINTS POUR LE CLASSEMENT DES DISTRICTS**

➔ **Classement des équipes**

- 1 point par partie gagnée en phase "groupes "
- Le classement se fait au nombre de points marqués
 - En cas d'ex aequo, le départage se fait en donnant la priorité est donnée à l'équipe qui a remporté la rencontre les opposants
 - En cas de nouvelle égalité, c'est l'équipe qui fait la plus grande différence au score qui l'emporte (13 à 3 l'emporte sur 13 à 7)
 - En cas de nouvelle égalité, c'est le goal average de la première partie qui sera pris en compte

➔ **Classement du meilleur district**

| Classement | JUNIOR | CADET | MINIME/BENJAMIN |
|-------------------|---------------|--------------|------------------------|
| | Points | Points | Points |
| 1er | 16 | 15 | 16 |
| 2 ^e | 13 | 12 | 13 |
| 3 ^e | 11 | 10 | 11 |
| 4 ^e | 9 | 8 | 9 |
| 5 ^e | 6 | 5 | 6 |
| 6 ^e | 5 | 4 | 5 |
| 7 ^e | 3 | 2 | 3 |
| 8 ^e | 1 | 1 | 1 |

- En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat de la catégorie Minime/Benjamin qui sera pris en compte pour les départager
- Le district vainqueur de chaque catégorie reçoit une coupe ou plaquette

❖ **CONDITIONS D'ORGANISATION POUR LE CLUB ORGANISATEUR**

- Avoir un boulodrome couvert chauffé de 12 pistes minimum (souhaitable 16 pistes)
- La gestion du concours est à la charge de l'organisateur sous la responsabilité du délégué de la commission Jeunes placé sous autorité du Comité du Nord de Pétanque
- Une seule personne compétente suffit à gérer le concours, une 2^e personne est fortement conseillée
- Une table de marque et un bureau équipé d'un ordinateur avec Excel
- Le club doit prévoir au moins 2 boissons payantes à 1€ maximum pour les jeunes
- Le club organisateur doit également une collation (boisson servie en gobelet par exemple : (coca, jus de fruit, etc..) et d'une boisson pour les coachs et arbitre (bière ou jus de fruit) sur présentation d'un ticket (fourni par l'organisateur)
- Le bénéfice de la buvette revient en totalité au club qui accueille
- Une rotation est prévue, les années paires la compétition aura lieu dans la zone Nord, les années impaires la compétition aura lieu dans la zone Sud
- La zone qui ne peut pas organiser cette rencontre **passse son tour**, c'est l'autre zone qui organise 2 fois de suite dans sa zone
- Cette compétition est confiée à un club par le district au club sous sa responsabilité, à charge de ce dernier de vérifier si les conditions sont respectées avant attribution de l'organisation

❖ **ARBITRAGE**

- L'arbitrage est confié au club organisateur qui désignera un arbitre le plus proche du lieu de la compétition. La vacation de l'arbitre est à la charge de l'organisateur.

❖ **DOTATION**

- La dotation du Comité du NORD est la suivante:
 - un trophée au meilleur district
 - un trophée par catégorie au district "vainqueur"
 - la dotation en bons d'achat qui sera revu à la hausse ou la baisse chaque année
 - la dotation en bons d'achat répartie de la façon suivante par catégorie:
 - 1^{ère} équipe = 80€
 - 2^e équipe = 60€
 - 3^e et 4^e équipe = 40€
 - 5^e à 8^e équipe = 20€**Total par catégorie = 300€**
- Le club organisateur doit offrir 4 médailles gravées ou sérigraphiées par catégorie avec les indications "vainqueur de la coupe inter-district année XXXX Junior ou Cadet ou Minime/Benjamin"